

# Niveau de sécurité des coffres-forts.

## Valeurs d'assurance selon l'ASA (Association Suisse d'Assurances)

Nombre d'assurances ménage incluent les objets de valeur tels que les bijoux et les montres jusqu'à respectivement un montant de CHF 20'000.- et une somme en espèce d'environ CHF 5'000.-.

Mais, avec un coffre-fort adéquat (par exemple portant la mention « somme assurable CHF 20'000.-»), ce sont déjà CHF 20'000.- en espèces et plusieurs fois cette somme pour les objets de valeur tels que les bijoux, les montres, etc. qui sont assurés.

**Chaque société d'assurance ayant son propre rayon d'action, informez-vous auprès de votre conseiller en assurance.** Cela en vaut la peine!

## Niveaux de sécurité selon la norme VDMA 24992 :

Protection contre les tentatives de vol à l'aide d'outils d'effractions mécaniques ; classe « A » et classe « B » (état mai 1995).

Les coffres-forts à simple ou double paroi construits conformément aux normes prescrites (selon ISO 9001) portent cette dénomination, laquelle certifie la fabrication des coffres mais pas la résistance à l'effraction car les produits ne sont soumis à aucun test de résistance aux effractions.

## Niveaux de sécurité selon la norme VdS :

Verband der Sachversicherer (Association des assureurs non-vie).

La VdS est un bureau de test et de certification indépendant et accrédité en matière de protection contre le feu et les effractions.

La VdS vérifie jusque dans les moindres détails. La sécurité devient mesurable. Ce n'est que lorsque les produits, les spécialistes et les entreprises passent les tests avec succès que le très convoité label de certification VdS est décerné

Le test d'effraction VdS est considéré comme l'un des plus stricts. Les coffres-forts qui réussissent à le passer sont munis d'une plaquette sur la face interne de leur porte. Un label de qualité et de sécurité. Suivant les besoins, nous distinguons entre les différents niveaux VdS allant de la classe I à la classe IV.

## Protection incendie selon DIN 4102 :

La norme de protection incendie DIN 4102 est une norme de fabrication exempte d'essai pratique à l'épreuve du feu. Ces coffres-forts conviennent à la protection du contenu en cas d'incendie léger, non précisément définissable, qui se déclenche dans une pièce. On ne peut donc escompter que le contenu du coffre soit totalement protégé dans la plupart des cas d'incendie.

## Protection anti feu selon Braunschweig :

Le test anti feu le plus strict et le plus détaillé au monde auquel les coffres-forts sont soumis :

Lors d'un essai de résistance au feu réalisé à l'université technique de Braunschweig, les coffres sont soumis à l'épreuve des flammes à une température de 1090 °C pendant 60 min pour le test S 60 et pendant 120 min pour le S 120 ainsi qu'à une chute de 9,15 m de haut. Ce faisant, on simule un incendie avec écroulement partiel d'un bâtiment. Lors de l'épreuve du feu, il est décisif que l'augmentation de température maximale ne soit pas supérieure à 30 °C pour les disquettes (DIS) et à 150 °C pour les papiers (P) afin de garantir l'intégrité du contenu. Après le test de chute, on continue à soumettre le coffre à l'épreuve des flammes à une température plus basse de 840 °C tout en le refroidissant constamment.

### **Clés Barby SA**

Av. de Morges 32 1004 Lausanne  
Tél. 021 625 28 33 Fax. 021 625 28 81  
<http://www.clesbarby.ch> [clesbarbysa@bluewin.ch](mailto:clesbarbysa@bluewin.ch)

